

INTÉGRATION 1

QUELLE EST LA PORTÉE DE LA NOUVELLE POLITIQUE GOUVERNEMENTALE SUR LES MENACES BIOLOGIQUES?

IL VISE À GARANTIR LA SANTÉ HUMAINE, ANIMALE ET VÉGÉTALE ET À PROMOUVOIR L'INNOVATION EN BIOTECHNOLOGIE.

PREMIER MINISTRE

LA POLITIQUE ABORDE-T-ELLE LE RISQUE DE PANDÉMIES, COMME LE COVID-19 ?

S'APPLIQUE-T-IL AUX ORGANISMES VIVANTS MODIFIÉS ?

MENTIONNE-T-IL LE RISQUE DES NOUVELLES ARMES BIOLOGIQUES ?

LA POLITIQUE COUVRE LES MALADIES NATURELLES ET DÉLIBÉRÉES, LA SÛRETÉ DES LABORATOIRES ET LA RECHERCHE À DOUBLE USAGE.

PREMIER MINISTRE

NOUS DEVONS PROMOUVOIR NOTRE POLITIQUE INSTITUTIONNELLE SUR L'EXAMEN DE LA RECHERCHE À DOUBLE USAGE.

ELLE COUVRE LES IMPLICATIONS SÉCURITAIRES DE LA RECHERCHE EN SCIENCES DE LA VIE ET DES TECHNOLOGIES ÉMERGENTES.

NOUS DEVRIONS ÉGALEMENT INTRODUIRE UN NOUVEAU COURS INTERDISCIPLINAIRE SUR UNE SANTÉ ET SÉCURITÉ.